



Lors de l'assemblée constitutive, les délégués des entreprises adhérentes à GenTech étaient présents.

# Une nouvelle institution dédiée aux métiers techniques dans le Jura

## GenTech.

Après plus de deux ans de travail, la création officielle de GenTech a eu lieu à l'issue de l'assemblée constitutive du 18 décembre. Ce centre de formation, né de la fusion du CEPIM à Delémont et du CAAJ à Moutier, vise à servir les métiers techniques dans le Canton du Jura et du Jura bernois.

Pierre-Yves Kohler. Directeur général FAJI et SIAMS

**L**e CEPIM, centre de formation spécialisé sur les cours interentreprises et divers cours de base en mécanique, ainsi que le CAAJ, centre d'apprentissage de l'Arc jurassien dédié à la formation initiale pour le CFC en mécanique et décolletage, proposent des prestations différentes et complémentaires. Les deux entités possèdent des compétences, une expertise et des équipements très pointus. John Chaignat, Président du Conseil d'Administration de GenTech : " L'établissement de la nouvelle entité nous donnera la possibilité d'accroître notre efficacité et de proposer des prestations plus complètes."

### Des valeurs communes

L'audit réalisé auprès d'une cinquantaine de parties prenantes des deux entités a mis en lumière une passion commune pour les métiers de la mécanique, une volonté de transmettre les compétences, le savoir-faire et l'amour du métier ainsi qu'une même rigueur et persévérance. Catherine Hahn, responsable administrative du CAAJ depuis août dernier et en charge de cette fusion explique : " Parler de valeurs est souvent abstrait et éloigné de la réalité. Ce qui n'est pas le cas de ces deux institutions et cela fait plaisir de voir ce pragmatisme au service des jeunes partagé par toutes et tous. Nous allons continuer sur la même lancée". Dominique Lauener, membre du Conseil d'administration de GenTech, abonde dans le même sens : "Nous voulions créer une nouvelle identité qui se démarque des deux précédentes afin de moderniser l'image du nouveau centre. Notre préférence pour GenTech a rapidement émergé. "

# Discuter de valeurs est parfois abstrait et éloigné de la réalité. Ces deux institutions partagent le même pragmatisme au service des jeunes !

## Soixante entreprises unies pour le soutien aux jeunes.

La fusion reprendra l'intégralité des sociétaires du CAAJ (25 entreprises) et les actionnaires du CEPIM (35 entreprises). Les membres des deux conseils d'administration se retrouveront tous dans la nouvelle entité. Tous les aspects pédagogiques et ceux liés aux formations seront maintenus dans les deux structures. Les deux sites seront également conservés et les services généraux comme la comptabilité et l'administration centralisés pour plus d'efficacité. Catherine Hahn, coordinatrice des équipes et en charge de l'administration durant la transition, accompagnera cette fusion.

## Formateurs et savoir-faire

L'intégralité des formateurs des deux structures sont réengagés dans cette nouvelle organisation. Cette équipe pluridisciplinaire offre plus de compétences et de synergies pour les deux sites de GenTech. Le CEPIM dispose de matériel pédagogique bien plus avancé que celui du CAAJ pour enseigner la pneumatique. Les apprentis du CAAJ pourront ainsi directement en bénéficier.

## Un processus en plusieurs étapes

La fusion sera terminée au 1er août 2026. Pour les apprentis, rien ne sera remis en question. Des améliorations liées à la mutualisation sont attendues, mais pas de révolution ni de mauvaise surprise pour les jeunes. ■

## Le principe de GenTech

Le système de formation dual suisse est reconnu à l'échelle mondiale. GenTech engage les jeunes à leur sortie d'école et concluent des contrats avec des sociétés. Le centre prend en charge la première partie de leur formation, soit environ la moitié du programme, le reste est dispensé en entreprise. En fournissant une passerelle entre l'éducation et le monde du travail, cette institution aide les jeunes à intégrer le monde professionnel en douceur. Quant aux employeurs, ils ne sont pas tenus d'organiser de formation initiale à leurs apprentis. Lorsque ces jeunes intègrent leur entreprise, ils sont plus mûrs et formés aux bases de la mécanique et de la vie en l'atelier. De plus, GenTech déploie des cours interentreprises en complément de la formation dispensée

Les apprentis du CAAJ travaillent dans un atelier spacieux et propre !

